

MAUREPAS

mag #107
Avril 2024

Maurepas prépare l'avenir

Reconstruction du Centre de loisirs primaire
Pages 14-15



(© Agence Béatrice Mouton Architectes / image Marie Chevalier)





ROMAIN TRAITEUR
15 ANS D'EXPERIENCE • FAIT MAISON • CREATIVITE & INNOVATION

CUISINE TRAITEUR
>Plats cuisinés >Entrées chaudes & froides >Desserts

CHARCUTERIE



NOS ATOUTS

- 15 ans d'expérience
- Fait maison
- Créativité & Innovation

33 av. du Forez, 78310 MAUREPAS - 01 30 50 37 12
contact@romaintraiteur.fr www.romaintraiteur.fr

Du mardi au vendredi : 8h45 à 13h15 - 15h30 à 19h
Le samedi : 8h15 à 13h15 - 15h à 19h



SOIRÉE CRÊPES

**JEUDI 4 AVRIL
JEUDI 11 AVRIL
JEUDI 18 AVRIL
JEUDI 25 AVRIL**

Menu à 20 €
**Une galette salée
Une crêpe sucrée
Une bolée de cidre**

SUR RÉSERVATION AU 01.30.51.57.27
1 ROCADE DE CAMARGUE 78310 MAUREPAS




Pour tous vos travaux



Place du marché Square du Mâconnais

- Aménagement de votre cadre de vie : allées, accès garage, parkings et terrasses
- Construction et entretien des routes
- Équipements urbains
- Travaux particuliers
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassement, voiries

N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons ensemble vos besoins et nous vous proposerons une solution adaptée !



73, rue des Pêcheurs - 78370 PLAISIR
Tél. : 01 30 14 18 18 - Fax : 01 34 60 46 02
E-mail : plaisir@watelet-tp.fr
www.watelet-tp.com

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro de MAUREPAS mag ?



Un seul numéro de téléphone
01 53 92 09 00

Journal tiré à 10 000 exemplaires

11 numéros par an distribués gratuitement dans votre boîte aux lettres

contact@cithea.com
cithea.com

MAUREPAS mag #107

Maurepas prépare l'avenir



RÉSEAUX P.4

Tour d'horizon de l'actualité récente sur les réseaux sociaux.

ÉDITORIAL P.5

Par Grégory Garestier, maire de Maurepas, conseiller départemental, vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines.

REGARDS SUR P.6-8

Retour en images sur les principaux faits marquants des dernières semaines.

VIVRE MA VILLE P.8 À 12

Le budget 2024, le budget participatif, le don du sang et la création des amicales des locataires aux Friches

PORTRAIT P.13

Sally Schlesinger, réalisatrice inspirée par Maurepas



MAUREPAS mag

Directrice de la publication : **Véronique MILLOT**
Rédaction : service Communication, communication@maurepas.fr - 01 30 66 54 90
Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire
Conception graphique : Cithéa
Mise en page : service Communication
Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL 01 39 33 01 01
Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales
Imprimerie certifiée
Distribution : Ville de Maurepas
Dépôt légal : ISSN 1278-9062
Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas
01 53 92 09 00 contact@cithea.com www.cithea.com

GRAND ANGLE P.14 À 15

Le Centre de Loisirs Primaire : lancement des travaux de reconstruction



CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT P.16 À 17



Le début des travaux de la halle du marché, le nouveau plan de fleurissement de la Ville, le Mai des Serres et la loi APER.

INITIATIVES P.18

L'association Reliance pour proposer des temps de rencontre aux Maurepasiens, un nouveau propriétaire pour la boulangerie « Les Délices de Maurepas » et un nouveau cabinet de massage.

CULTURE P.19

L'agenda culturel du mois

LES JOP SUR LES TERRITOIRES P.20

Dans les écoles de Maurepas ou dans les sites olympiques, Saint-Quentin-en-Yvelines se met à l'heure olympique

INFOS PRATIQUES P.21

Carnet. En direct avec le Maire.

EXPRESSION DES GROUPES P.22

La loi prévoit un espace d'expression pour les différents groupes représentés au sein du conseil municipal

SE DÉPLACER, VISITER, S'ENGAGER.

Retrouvez tous les mois une sélection de commentaires, messages et réactions que vous avez postés sur les réseaux sociaux de la ville, ainsi que des réponses apportées.



f FACEBOOK

Le 5 mars
PC

« J'espère qu'il passera devant la nouvelle résidence seniors »



La Belle Boucle est une navette spécialement conçue pour les personnes âgées, offrant un service de transport adapté à leurs besoins. Elle dessert différents arrêts dans la ville pour permettre aux seniors de se déplacer plus facilement. La navette fait effectivement un arrêt à la nouvelle Résidence Services Seniors, précisément à l'arrêt des Pyramides – Boulevard René Ressejac Duparc, en face de l'entrée du centre médical.

Pour plus d'infos :
01 30 66 53 18 | animationsenior@maurepas.fr | Espace Solidarité, square de la Marche.

Le 7 mars
FB

« Bonjour, Vous avez une idée des tarifs ? »

Pour obtenir plus d'informations sur la résidence services seniors (RSS) gérée par DOMITYS, nous vous invitons à contacter les conseillères en réception. Elles sont disponibles pour organiser des visites de présentation de la RSS et réaliser une étude personnalisée des tarifs.



Vous pouvez joindre **M^{me} CARRE** aux numéros suivants : **01 87 88 03 00** ou au **07 64 35 03 42**, ainsi que par e-mail à l'adresse : **veronique.carre@domitys.fr**

Pour contacter **M^{me} HAYE**, veuillez composer le : **01 87 88 03 00** ou le **07 61 15 72 56**.

Le 19 mars
GB

« Bravo aux enseignants ! Bravo aux jeunes pour leur engagement ! »

Le lycée Dumont d'Urville et le collège de l'Agiot ont travaillé ensemble pour célébrer la journée nationale des droits de la femme le 8 mars. Cette collaboration a été l'occasion de sensibiliser les élèves à l'importance des droits des femmes. Les élèves de troisième ont eu l'opportunité de visiter une exposition spécialement conçue pour cette occasion et de participer à des ateliers axés sur l'égalité hommes/femmes et le respect mutuel. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les élèves pour leur engagement et leur participation active à cet événement inspirant !

ENSEMBLE, CONTINUONS À PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LE RESPECT DES DROITS DES FEMMES.



Remise de la carte électorale lors de la cérémonie de citoyenneté.

PRÉPARONS L'AVENIR

Le 2 avril dernier, nous avons voté notre budget 2024.

Ce dernier a été construit dans un contexte économique des plus défavorables pour les collectivités locales. Pertes de dotations de l'État, fonds de solidarité entre les villes, pénalités pour manque de logements sociaux (malgré nos efforts de construction), explosion des coûts des énergies et des matières premières, baisse des droits de mutation (taxe assise sur les transactions immobilières en plein effondrement) et empilement des normes exercent sur les budgets des villes une pression encore jamais vue.

En dix ans, Maurepas aura vu ses dotations d'État diminuer progressivement de près de 3 millions d'euros par an et ses dépenses obligatoires augmentées de plus de 2 millions d'euros.

Pour nous adapter à cette perte de ressources, nous n'avons eu de cesse de réorganiser nos services pour abaisser leurs coûts de fonctionnement.

Ces économies nous ont permis de soutenir un effort d'investissement significatif, nécessaire à la conduite d'un programme de modernisation de nos équipements publics.

Cependant, les crises sanitaires et inflationnistes se sont succédées et ont poussé l'État à adopter des mesures de revalorisation des fonctionnaires. Si ces augmentations sont légitimes pour nos agents, elles représentent une charge supplémentaire de près de 1,9 millions d'euros sur trois ans, ce qui est difficilement absorbable pour une collectivité comme la nôtre.

Par ailleurs, la crise énergétique a provoqué une explosion sans précédent des coûts de l'énergie pour les villes, privées de tout bouclier tarifaire. Pour Maurepas, cela représente une augmentation de 1,6 millions d'euros sur deux ans.

En 2023, bien conscients des charges qui pesaient sur les foyers maurepasien, nous avons réussi à vous préserver des hausses de fiscalité auxquelles de nombreuses villes du territoire avaient recours.

Malheureusement, la pression persiste, et nos marges de manœuvres s'amenuisent, pourtant nous souhaitons maintenir nos capacités d'investissement pour rénover notre patrimoine et préparer l'avenir.

C'est donc en pleine responsabilité que nous avons dû faire le choix difficile de réévaluer le taux de fiscalité locale de 3,3 points.

Cet effort s'avère indispensable à la poursuite de notre programme de modernisation de la ville. Il permettra non seulement de maîtriser notre niveau d'endettement mais également de préserver l'offre de services publics qui est cruciale pour les familles et contribue à l'épanouissement de chacun.

Grégory Garestier

Maire
Conseiller départemental
Vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines

REGARDS SUR

→ Actions du Relais Marianne pour la journée des droits des Femmes

8 et 9 mars

Un moment de rire et de partage pour dépasser les obstacles. Voici comment résumer l'Egalité'Run organisée par le Relais Marianne au Stade du Bois. Des obstacles sur le parcours mais aussi des obstacles tombés du ciel, puisqu'une pluie battante est venue s'inviter sur l'événement. Pas de quoi décourager les plus téméraires.

La veille, c'est bien à l'abri d'une salle de cinéma qu'une cinquantaine de personnes ont participé au ciné-débat « c'est quoi être une femme en 2024 ? ». Pour l'occasion, le film « La Tresse » a été diffusé avant d'échanger sur la condition des femmes en 2024.



6



Cérémonie de la citoyenneté

Mercredi 6 mars

C'est un moment de fierté et de solennité qu'ont vécu de jeunes Maurepasiens à l'Hôtel de Ville. Ils ont eu l'honneur de se voir remettre leur première carte électorale des mains du Maire Grégory Garestier, de son adjointe à la jeunesse Pascale Denis et des conseillers municipaux Jean-Michel Lignier, délégué à l'Etat-Civil et Remy Lemattre. Félicitations à tous les nouveaux citoyens !



↓ Médailles du travail

Lundi 4 mars

A l'Hôtel de Ville, ils sont une vingtaine de Maurepasiens à avoir reçu une médaille d'honneur du travail. D'argent, de vermeil, d'or ou Grand or, elles ont été remises par Grégory Garestier, Jean-Michel Lignier, conseiller municipal délégué à l'Etat-Civil et Christophe Journé, conseiller municipal délégué au commerce, et symbolisent les années d'excellence professionnelle.



Déjeuners rencontre école des Friches et la Marnière

5 mars et 22 mars

Tout au long de l'année scolaire, Grégory Garestier et Laurent Burçon, adjoint délégué à la Vie Scolaire et à l'Enfance, se rendent dans les écoles maurepasiennes afin de participer aux déjeuners-rencontre avec les parents d'élèves délégués. Pour les deux premières étapes, les écoles des Friches et de la Marnière ont ouvert le bal. L'occasion de tester les nouveaux prestataires en charge de l'alimentation des élèves de Maurepas.



Plus de photos et de vidéos sur Facebook

REGARDS SUR

← Vernissage Maurep'Art Vendredi 15 mars

Pour sa 40^e édition, Maurep'Art a mis les petits plats dans les grands. D'abord grâce à son invité d'honneur, Christophe Leray, metteur en scène, scénographe et plasticien. Ensuite, grâce à Claudine le Blay et Claudine Méallet, pionnières du Maurep'Art et catalyseurs de son développement. Enfin, grâce aux associations d'arts maurepasiennes et aux artistes, qui ont su une nouvelle fois partager leurs passions et leurs talents.



← Dîner des associations Vendredi 15 mars

A la Salle des fêtes, le monde associatif avait rendez-vous pour le désormais traditionnel dîner bisannuel des associations. L'occasion pour le Maire et les élus de la Ville de saluer les acteurs de la vie associative maurepasienne et de souligner leur investissement quotidien.



7



↓ Inauguration Espace de Vie Sociale Mardi 19 mars

L'Espace de Vie Sociale est officiellement ouvert ! Quelques semaines après avoir obtenu l'agrément EVS, l'association Maurepas Entraide, soutenue par la Ville, et sa présidente, Nicole Malaquin a pu, en présence du Maire, des élus du conseil municipal mais aussi des représentants de la préfecture, de la CAF et des services de la Ville, inaugurer ce nouveau lieu d'accueil, d'orientation et de conseil au cœur du quartier des Friches.



↓ Semaine petite enfance Du 16 au 23 mars

Viens, je t'emmène aux Jeux Olympiques. À l'occasion de la Semaine de la petite enfance, le Relais Marianne a organisé une journée spéciale. Dans l'enceinte du Café de la Plage, un parcours olympique a été mis en place, afin de s'essayer aux disciplines qui rythmeront nos étés. Puis, après le sport, le réconfort, avec le spectacle musical « Mina, goutte d'eau », une expérience sensorielle inoubliable pour petits et grands.

BUDGET 2024 PRÉSERVER L'AVENIR de Maurepas



Depuis quelques années, la construction du budget est devenue un véritable exercice d'équilibriste pour les communes. Après les efforts consentis en 2023, la volonté de maîtriser les coûts de fonctionnement et le choix fort de ne pas augmenter les taux des taxes locales comme d'autres ont pu le faire dès l'année passée, la Ville n'a désormais plus de marges de manœuvres. La pression ne faiblit pas et le budget 2024 doit engager Maurepas sur la voie de l'avenir.

8



Entretien avec Laurent Burçon, adjoint au maire délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance.

Quelles ont été les difficultés pour construire ce budget 2024 ?

La construction du budget 2024 s'inscrit dans un contexte de crises multiples qui perdurent : crise inflationniste, crise énergétique, crise internationale avec la guerre en Ukraine et au Proche Orient. Tous les marchés publics, en lien avec le coût des matières premières et de l'énergie, et les primes d'assurances se sont envolés. Cela représente une augmentation de plus de 5,9 % sur le Panier du Maire*. À cela s'ajoutent les efforts, nécessaires, sur les ressources humaines, notamment la

revalorisation et l'augmentation du point d'indice (70 % de l'augmentation de la masse salariale). Nous devons également tenir compte de l'effet croisé de l'extinction de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et de la réduction drastique des droits de mutation à titre onéreux (DTMO), qui reposent sur les transactions immobilières et dont le marché s'est écroulé.

Quels ont été vos choix pour répondre à ces difficultés ?

La Ville maintiendra la suppression de certains événements comme les vœux à la population, les vœux au personnel et Maurepas en fête.

La volonté de la municipalité de Maurepas est guidée par les besoins des usagers. L'objectif est d'assurer et de maintenir des services de qualité au bénéfice de la population. Malgré les difficultés, Maurepas doit rester une ville attractive, raison pour laquelle nous avons pris la décision de contenir la hausse de la fiscalité sur la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) à 3,3 points.

Afin de répartir l'effort sur les contribuables (seuls les propriétaires s'acquittent aujourd'hui de l'impôt local) et les utilisateurs, les tarifs vont aussi augmenter.

En revanche, grâce au changement de prestataires et à

une bonne anticipation, les tarifs de la restauration scolaire resteront inchangés.

Donc, au final, les usagers ne connaîtront pas de réductions de services ?

Non, l'effort consenti permet de conserver l'offre de services actuelle. C'est le cas notamment avec la possibilité d'effectuer des réservations pour la restauration et les centres de loisirs jusqu'à minuit la veille ou encore l'augmentation de la part du bio et du local dans la restauration. En outre, la municipalité maintient son engagement auprès des acteurs qui œuvrent en faveur du social, du sport et de la culture : c'est le soutien aux associations (230 000 €) et la préservation de la subvention allouée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour les plus fragiles.

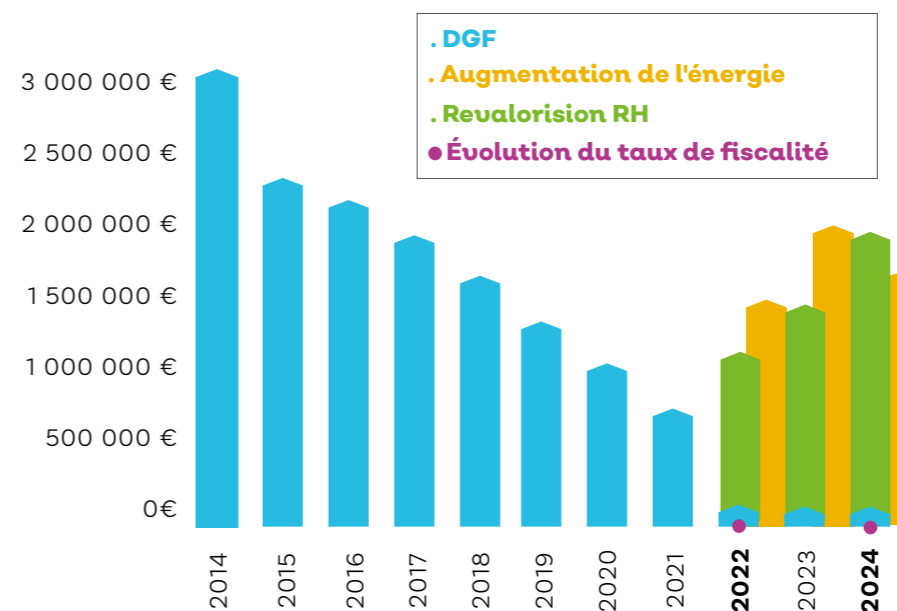
Quelles seront vos priorités concernant l'investissement en 2024 ?

Comme nous l'avons entrepris depuis 2014, la Ville souhaite

poursuivre les opérations indispensables de remise en état de son patrimoine bâti. Par le passé, nos équipements ont souffert d'un manque d'investissement et nous ne pouvons plus nous permettre la moindre inattention dans ce domaine. Il en va de notre héritage collectif.

Ainsi, cette année, nous entamons la construction du nouveau Centre de Loisirs Primaire (CLP), nous débutons les travaux de reconstruction de la nouvelle halle du marché, nous lançons les études pour la rénovation de l'école de la Haute Futaie, etc.

Par ailleurs, ces investissements nous permettent d'intensifier nos actions en faveur de la transition écologique dans le double objectif de réduire notamment notre empreinte carbone et de diminuer nos frais de fonctionnement.



Évolution de la DGF et des coûts de l'énergie et des ressources humaines



DGF

**- 3 000 000 €
entre 2014 et 2024**

Montant 2014 : près de 3 millions d'euros

Montant estimé pour 2024 : 71 500 euros



Revalorisation RH

**+ 1 927 840 €
depuis 2022**

Augmentation du smic, revalorisation du point d'indice, revalorisation de filières professionnelles.



Énergie

**+ 1 600 000 €
depuis 2022**

GAZ + 309 %
Électricité + 76 %
Chauffage urbain + 130%



Subventions

230 000 €

+30% depuis 2014

Pour soutenir les associations sportives, culturelles et sociales.

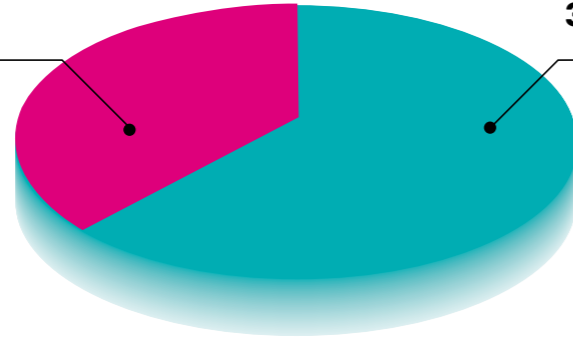
* L'indice de prix des dépenses communales reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes.

9

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Investissement
15 417 823 €

Fonctionnement
31 711 559 €



Reconstruction de la Halle du Marché

Budget total : 5 225 200 €
(hors subventions)



Masse salariale globale

Budget : 18 918 944 €
Administration et services supports : 4 098 338 €
Services dédiés au public : 14 820 606 €



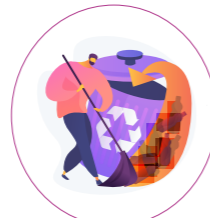
Éducation

Budget total : 4 681 698 €
Dont charges de personnel (ATSEM et agents d'entretien) : 2 935 553 €
Dont fonctionnement des écoles : 834 142 €
Dont numérique scolaire : 29 280 €
Dont restauration scolaire : 882 723 €



Culture

Budget total : 2 050 791 €
Dont ressources humaines : 1 587 334 €
Dont fonctionnement Conservatoire : 260 989 €
Dont fonctionnement Espace Albert Camus : 202 468 €



Propreté Urbaine

Budget total : 522 720 €
Dont ressources humaines : 504 320 €
Dont fonctionnement : 18 400 €



Aménagement des espaces extérieurs

Budget total : 750 800 €
dont achats d'arbres : 74 000 €
dont voiries : 614 000 €
dont vidéo protection : 62 800 €



Cimetière

Budget : 172 000 €
Consolidation des murs d'enceinte, aménagement d'extension, columbarium supplémentaire

BUDGET PARTICIPATIF



L'embellissement de la Place de l'Armorique, votée lors du Budget Participatif 2022

La 8^{ème} édition entre bientôt dans une nouvelle phase, celle des votes. L'occasion de faire un point sur les projets lancés ces derniers mois grâce à vous !

Cette année, un grand thème a été donné au Budget Participatif : « Mettez du "vert" dans votre ville ». Et qu'importe l'orthographe que vous avez retenue, pendant un mois, de nombreuses propositions ont été envoyées "vers" les services de la Ville.

En mai, une ultime phase de vote, ouverte à tous les habitants, permettra de départager les projets retenus. Pour rappel, 100 000 € seront consacrés à la mise en œuvre des idées validées.

Le Budget Participatif, élément moteur de l'évolution de Maurepas "vers" l'avenir

Parmi les réalisations les plus marquantes auxquelles le Budget Participatif a donné vie, il y a l'installation de stations de gonflage dans la Ville, l'embellissement de la place de l'Armorique, le parcours « L'Art dans la Ville », le parc canin, le skate parc, le bowl...

En ce moment, ce sont les propositions faites lors de l'édition 2023 qui

prennent vie au fur et mesure.

> Deux poubelles intelligentes ont été installées, en centre-ville et rue de Bassigny.

> Dans le bois de Nogent, l'aire de jeux pour les enfants est agrandie et rendue accessible aux personnes à mobilité réduite.

> Au Stade du Bout des Clos, les travaux de création d'un terrain de basket 3x3 vont être lancés.

> Les cendriers pour le recyclage des mégots dans la Ville ont été livrés. Ils doivent être installés dans les jours qui viennent.

> Enfin, c'était la surprise de l'an dernier. L'ajout d'un ultime projet, le déploiement de poubelles de tri sélectif à double compartiments dans les zones à fortes fréquentations. Installation prévue en avril.

Portage de repas

Le service de maintien du CCAS propose la livraison de repas à domicile. Ce service est assuré depuis janvier 2024 par la société Dupont Restauration. La commande est à réaliser auprès du CCAS.

Un repas complet (composé de 5 éléments : entrée, plat, accompagnement féculent ou légume, dessert et pain) est livré du lundi au vendredi au domicile. Le livreur, véritable relai du CCAS, dépose directement dans le frigidaire le repas et s'assure que le bénéficiaire se porte bien. En cas de problème, il contacte directement le CCAS.

Le service fonctionne en mode prestataire. Aucun frais de dossier n'est facturé. Le bénéficiaire reçoit chaque mois une facture établie sur la base des repas consommés.

Le coût du repas est déterminé en fonction des ressources du bénéficiaire. Plus d'informations auprès du CCAS - Square de la Marche.

Tél. : 01 30 66 53 00
Courriel : espacesolidarite@maurepas.fr





Événement

La grande dictée

Devenue un véritable temps fort de la Ville, la grande dictée est de retour pour la troisième année consécutive. Les inscriptions sont ouvertes. Pour vous mesurer à l'orthographe et à la grammaire française, rendez-vous le **28 avril à 16h à la Salle des Fêtes de Maurepas.**

Informations et inscriptions sur maurepas.fr



Castalia

Un week-end de lutte contre la noyade

Les **13 et 14 avril**, Castalia organise une grande opération d'information et de sensibilisation aux risques de noyades auprès des familles, avec le soutien des Sauveteurs en Mer. Pendant deux jours, les enfants de 5 à 12 ans pourront passer les tests d'évaluation, les mêmes que ceux de l'Éducation Nationale, encadrés par des éducateurs aquatiques.

Les parents auront également la possibilité d'évaluer leur propre niveau de sécurité aquatique avec un questionnaire dédié.

Plus d'informations : www.moncentreaquatique.com



Logement

Création d'amicales de locataires aux Friches

Afin de faciliter les échanges avec les bailleurs et le traitement des problématiques de la vie des immeubles au quotidien, 3 amicales de locataires, une par bailleur présent, ont été créées dans le quartier des Friches. Ces groupements de locataires vont travailler en lien avec le service logement de la Ville, qui assure le suivi administratif.

Plus d'infos : [01 30 66 53 12](mailto:01.30.66.53.12) ou logement1@maurepas.fr

Santé

Don du sang

La prochaine collecte de sang se déroulera **mardi 9 avril** de **14h30 à 19h30** à la salle des fêtes de Maurepas, 7 rue Galois. Rendez-vous en ligne pour la réservation de votre créneau horaire : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce à vos dons !



Programme

Relais Marianne

Une structure, plusieurs services, telle est la vocation du Relais Marianne.

France Services : labellisé depuis deux ans, ce service accueillera désormais des permanences proposées par la Direction Départementale des Finances Publiques afin de répondre à vos questions en terme d'impôt sur le revenu, de taxe foncière, de paiements d'amendes, etc.

+ d'infos : franceservices@maurepas.fr ou [01 30 66 53 48](tel:0130665348)

Relais Famille : le programme avril-juin est disponible !

A noter, durant la première semaine des vacances scolaires, du **8 au 12 avril**, participez aux nombreuses activités à partager en famille : soirée jeux de société, baby gym, café poussette, heure du conte ou encore parcours vélo. Il y en a pour tous les âges.

Aussi, **mardi 30 avril à 18h au Café de la Plage**, soirée sur le thème « Comprendre le fonctionnement du cyberharcèlement », ouverte aux parents, accompagnés ou non des enfants dès 10 ans.

Infos et réservations à relais.famille@maurepas.fr ou [01 30 66 53 47](tel:0130665347)

MINI BIO

1993 : Naissance de Sally

1993 : Premières vacances à Maurepas, chez sa grand-mère

2023 : Tournage de Noa revient à Maurepas

2024 : Premières projections de son film

SALLY SCHLESINGER RÉALISATRICE DE NOA REVIENT

Nous vous la présentons dans nos pages il y a quelques mois. La réalisatrice Sally Schlesinger a tourné un court-métrage à Maurepas il y a tout juste un an, en mars 2023. Aujourd'hui, le film «Noa revient» est présenté au grand public, dans les festivals.

« **J**e sors de la projection que nous venons de proposer à la Filmothèque du quartier Latin, à Paris. Il y avait des gens du métier, des invités et du public... Ils ont eu l'air d'apprécier. »
En ce 18 mars, la cinéaste, tout juste trentenaire, est satisfaite du chemin parcouru et attend la suite avec impatience. Après un tournage à Maurepas, ville qui a en partie inspiré l'écriture du scénario (sa grand-mère y habitait et Sally y a de nombreux souvenirs d'enfance), Sally Schlesinger a en effet passé de longs mois en post production

avant de présenter son court-métrage à un public élargi. « Là, on arrive à l'étape la plus importante et la plus savoureuse, car on fait partir le film en festivals. Nous avons été sélectionnés pour la 50^e édition des Rencontres Cinématographiques de Digne-les-Bains et des Alpes de Haute Provence, du 19 mars au 2 avril. C'est un festival international, donc c'est très bien. C'est notre premier. Le but, c'est qu'il y en ait beaucoup d'autres. Nous démarrons un voyage d'un an et demi - deux ans. »

Deux films et une série

Le temps nécessaire pour que le

court-métrage de Sally puisse «faire sa vie» entre les différents festivals qui ont chacun leurs propres critères de sélection (durées, genres...). Une aventure qui lui permettra de faire connaître son film au grand public, mais également aux professionnels, producteurs... Il s'agira ensuite de le présenter aux chaînes et aux plateformes. En attendant, Sally est déjà en train de développer deux projets de longs métrages.
« Une comédie romantique et une comédie dramatique. J'écris aussi une série assez humoristique sur un sujet sérieux. »



(© Agence Béatrice Mouton Architectes / image Marie Chevalier)

LE PROJET DU FUTUR CLP* AVANCE BIEN

Le nouveau Centre de Loisirs Primaire ouvrira fin 2025. Les travaux de construction commenceront cet automne au Village.

Après 41 ans de bons et loyaux services, l'actuel Centre de Loisirs Primaire, CLP pour les intimes, est en passe de prendre une retraite bien méritée. Toujours en activité pour quelques mois encore, il assurera la transition vers le nouveau CLP qui sera bientôt construit, juste à côté, sur la même parcelle.

En concertation avec les riverains, les enfants, les animateurs, les agents de la ville, le directeur de centre, les personnels d'hygiène et de restauration et les élus, la Ville a présenté un projet moderne, ambitieux et innovant pour accueillir dans les meilleures conditions possibles de

nouvelles générations de petits Maurepasiens.

Le futur bâtiment, basse consommation, répondra aux derniers enjeux environnementaux et aux exigences PMR (Personne à Mobilité Réduite). Adapté aux besoins pédagogiques et aux normes actuels, le nouveau CLP offrira des espaces entièrement repensés et mutualisables. Outre une restauration scolaire agrandie, une grande salle polyvalente a été étudiée pour être transformée en salle de spectacle avec une estrade, une sono et des lumières. Pour leurs activités, les enfants disposeront également d'une salle de peinture, d'une salle de bricolage et, nouveauté, d'une cuisine avec mobiliers et

ustensiles adaptés à leur taille pour les ateliers pâtisserie.

À l'extérieur, sur les 800 m² de nouvelle cour créée, la colline, les îlots de fraîcheur et le bac à sable seront préservés et végétalisés. Les enfants pourront également profiter d'un jardin potager plus étendu, conformément aux résultats de la concertation. Les bancs et tables seront déplacés sous les îlots de fraîcheur créés. En cas d'intempéries, tout le monde pourra s'abriter sous le préau.

Enfin, pour faciliter l'accès au Centre de Loisirs Primaire, un parking type evergreen sera conçu, ainsi qu'un parking à vélos et trottinettes. L'ensemble sera placé sous vidéo-protection.



Une volonté d'ouverture sur Le Village

Le Village est un secteur qui n'avait pas, comme les autres quartiers de la Ville, un square dédié aux enfants. Le souhait des élus est d'y avoir une aire de jeux partagée avec les riverains au sein d'un espace spécifique dans le parc. Un verger partagé y sera également aménagé, tandis que l'araignée très appréciée des enfants devrait être maintenue. Cela se fera sur l'espace laissé libre par l'ancien bâtiment.

5 150 000 euros
de budget

Sept-Oct 2024 : démarrage des travaux

Fin 2025 : ouverture au public

De septembre 2025 à début 2026 :
démolition de l'ancien CLP et travaux
d'aménagements paysagers

**Maintien
de l'accueil
des enfants
lors des travaux**

Un marché innovant et écologique

Pour ce nouveau CLP, la municipalité de Maurepas a lancé un Marché Global de Performance (MGP), une démarche innovante qui combine la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un ouvrage public.

A Maurepas, ce MGP est un contrat intégré de 7 ans durant lesquels le groupement s'engage à atteindre des niveaux de performances mesurés par des indicateurs clés : la conduite des installations et l'optimisation des consommations d'énergie, les réparations et/ou le remplacement de tout ou partie, à l'identique ou à fonction identique, des biens défectueux, de façon à maintenir l'installation en bon état d'usage. Durant les 7 années de contrat, le groupement aura donc une forte implication dans la réalisation et l'entretien de l'ouvrage.

Le nouveau CLP présente de nombreux avantages :

- > ossature bois,
- > panneaux photovoltaïques garantissant 50% des besoins en électricité,
- > récupérateurs d'eaux de pluie,
- > arbres plantés pour maintenir un îlot de fraîcheur,
- > chauffage et rafraîchissement par pompe à chaleur,
- > parking perméable.



Un chantier "responsable"

Afin de limiter au maximum la durée du chantier ainsi que les nuisances qu'ils pourraient occasionner, mais également dans un souci de continuité de service, les travaux se feront en site occupé. Nulle bétonnière ni grue géante ne seront nécessaires, les différents éléments du bâtiment arriveront prémontés et n'auront plus qu'à être assemblés sur place, tel un mécano géant. La maîtrise d'œuvre sera réalisée par l'entreprise ou le groupement d'entreprises détenteur du MGP.



Il est important pour nous d'offrir le meilleur cadre d'évolution possible aux petits Maurepasiens et de poursuivre notre effort de remise en état du patrimoine,

assure Laurent Burçon, 2^e adjoint au maire délégué aux Finances, à la Commande publique, à la Vie scolaire et à l'Enfance.

LA HALLE DU MARCHÉ FAIT PEAU NEUVE



(Studio HY BRIDE Architectes)

Les travaux de construction de la nouvelle halle du marché vont débuter le 15 avril. Ils dureront 18 mois.

Ils sont très attendus depuis l'incendie survenu en 2019. Les travaux d'édification de la nouvelle halle vont débuter ce mois-ci. À terme, ce bâtiment fermé de 1500 m², bénéficiera de grandes baies vitrées afin de laisser entrer la lumière naturelle. Les commerçants abonnés pourront présenter leurs marchandises sur 24 étals fixes dont 5 prévus pour les traiteurs. Tandis que les clients circuleront, sans se gêner, sur de larges travées, dont une grande allée centrale. Des espaces où pourront également s'installer, ponctuellement, des commerces éphémères.

Une buvette assurera à ce lieu de vie chaleur et hospitalité, tandis que des sanitaires publics, dotés

également d'un accès par l'extérieur, seront aménagés pour le confort de tous et accessibles pour l'un d'eux en dehors des horaires d'ouverture de la Halle. Par ailleurs, ces nouvelles halles seront agrémentées d'une architecture originale, alliant bois, verre et mur végétalisé. Équipé d'un récupérateur d'eau de pluie et de panneaux photovoltaïques, le bâtiment bénéficiera d'un mode de gestion durable tout en étant parfaitement intégré à l'espace urbain. En attendant de vous accueillir dans ce nouvel édifice, vos commerçants continuent de vous attendre sous la halle provisoire afin de vous permettre de poursuivre vos emplettes dans les meilleures conditions.

Un nouveau fleurissement pour la ville

C'est le printemps ! Et, cette année encore, les jardiniers de la ville ne vont pas ménager leur peine pour offrir à la population des sites toujours plus agréables à regarder. Ce sont ainsi 1545 m² de massifs de plantes annuelles, 300 m² de prairies fleuries et 9500 plantes qui vont être mis en terre courant 2024 ! Dans le détail, rue de Savoie, Square de la Marche et rue du Petit Pont, 3 massifs comestibles ont d'ores et déjà été conçus avec des plantes potagères. Rue de Provence, 2 massifs de plantes annuelles (sur les trois que compte la rue) seront transformés en massif de plantes vivaces et arbustes. Des végétaux peu consommateurs d'eau, comme ceux que l'on pourra désormais admirer dans le massif situé avenue de la Madeleine (Aloes, Aeonium, Agave, Asparagus, Dasylyrion, Canna, Kalanchoe, Lantana...) mais également au rond-point Seuil de Maurepas, qui va bénéficier d'un embellissement avec des plantes vivaces et annuelles.



(Illustration : Freepik)

MAI DES SERRES

APPORTEZ VOS PLANTES À ÉCHANGER !



Comme chaque année, les serres municipales ouvrent leurs portes au public.

Les 18 et 19 mai prochains, de 9h à 18h, les Maurepasiens sont donc invités au traditionnel Mai des serres dont le thème, « La verticalité - des idées pour planter dans les petits espaces », vous permettra de dénicher des astuces pour végétaliser des surfaces réduites (plantes grimpantes, petits potagers à structures verticales...). Au programme, également : des ventes de plantes, la découverte des animaux de la ferme, des expositions sur les insectes et sur les légumes anciens, un food truck,

une zone détente autour d'un bassin, des animations pour enfants, des stands sur le tri sélectif et le compostage, mais aussi sur l'apiculture, la sculpture sur bois ou encore la création de jardins éphémères. Attention : pour bénéficier du compost à disposition, venez avec vos propres sacs. Et pour participer au troc de plantes, pensez à apporter vos rejets et vos pousses !

Loi APER : participez à la concertation publique !

Afin d'atteindre l'objectif national de neutralité carbone en 2050, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi APER) permet aux communes, en concertation avec leurs habitants, de définir elles-mêmes des zones où elles souhaitent voir s'implanter des projets concernant les énergies renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, géothermie...).

La Ville propose de définir des zones potentielles pour le développement de la production d'énergie solaire sur une majeure partie des bâtiments, mais aussi au-dessus d'ombrières situées sur des aires de stationnement. Pour mémoire, la loi APER rend obligatoire l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings extérieurs de plus de 1500 m². Cette décision n'émane donc pas de la commune. Des cartes à télécharger sont disponibles sur le site Internet de Maurepas afin de visualiser les secteurs qui pourraient être concernés.

Vous pouvez transmettre vos remarques ou suggestions à espaces.publics@maurepas.fr du 1^{er} au 26 avril 2024 inclus.



(Illustration : Freepik)

RELIANCE: FAIRE ÉMERGER CE QUI NOUS UNIT



Maurepasienne depuis un an et demi, Atika Lebre est coach pour les familles.

Passionnée par les relations humaines, elle a décidé de créer l'association Reliance pour proposer aux Maurepasiens des temps de rencontres afin de créer du lien entre les personnes et faire en sorte que chacun puisse faire connaître les activités qu'il pratique et partager ses centres d'intérêts, ses connaissances... « Cette association est dans ma tête depuis mes 8 ans. Je suis désolée de voir que les gens ne se parlent pas. Il faut parfois des occasions pour rencontrer l'autre, c'est pour ça que j'ai monté cette association ouverte à tous. »

Pour la Journée mondiale du bonheur, le 20 mars, Atika a proposé un happening devant la New Cantha en incitant les passants à partager leur vision du bonheur. Le 20 mai, elle sera déguisée en abeille pour sensibiliser le public à qui elle distribuera des graines. « Le côté ludique amène à l'échange et à la discussion. À moyen terme, nous comptons aussi créer des courts métrages. Sur le harcèlement, les liens intergénérationnels... »

Associationreliance.asso@gmail.com
Facebook : association reliance



NOUVEAU

Un nouveau propriétaire pour Les Délices de Maurepas

Le boulanger Fouad Asbaa est désormais à la tête de ce commerce bien connu des Maurepasiens. Après avoir donné un nouvel aspect à la boutique, c'est dans un décor fraîchement revisité qu'il propose une gamme de pains élargie (complets, nordiques, aux céréales, sarrasins, aux fruits...) mais aussi des viennoiseries, des beignets, cakes, brioches, chocolats, gourmandises et autres pâtisseries. Et pour les repas sur le pouce, sandwiches, pizzas et formules sont toujours à l'ordre du jour.

1 Pl. du Sancerrois - Tél. : 01 30 50 98 88



Nouveau

Du côté d'Élise : massages et bien-être

Masseuse énergétique, Élise Monteiro propose une gamme de massages complète : le Amma assis, sur chaise ergonomique, et la réflexothérapie globale (pour soulager les tensions) sont pratiqués chez elle, en entreprise, à domicile et dans des salons. Dans son cabinet, vous pourrez profiter d'un massage relaxant aux huiles, d'un shiatsu détente, d'un massage des Cinq continents (condensé de plusieurs techniques alliant aromathérapie et magnétisme), d'un soin énergétique avec magnétisme, ou encore d'un massage raindrop (des pieds et du dos, avec des huiles essentielles) pratiqué par une vingtaine de professionnels seulement en France.

www.ducotedelise.com



À l'Espace Albert Camus Retrouvez toute l'année la programmation culturelle à l'Espace Albert

- > 5 avril à 20h30 - Echoa, par la compagnie Arcosm - Danse et musique
- > 27 avril à 17h30 - La folle histoire de France, par la compagnie Terrence & Malik - Théâtre
- > 4 mai à 17h - Tilt !, par Chapi Chapo et les petites musiques de pluie - Concert de Toy, électro & Pop music

Renseignements et réservations
au 01 30 66 55 10 / resa.camus@maurepas.fr / www.kiosq.sqy.fr

> 5 mai à 16h - Rencontre des orchestres d'harmonie du Conservatoire de Maurepas et de la Diane d'Aubergenville
Entrée gratuite sur réservation (maurepas.fr)



À l'église Saint Sauveur

28 avril à 16h Concert de l'ensemble de trompettes du Conservatoire

Entrée gratuite sur réservation (maurepas.fr)

AU CAFÉ DE LA PLAGE

ÉVÉNEMENT COBALT

> 6 avril à 20h30 - Le bœuf du Cobalt
Entrée libre - Bar sur place

> 4 mai à 20h30 - Soirée animation Cobalt
Entrée libre - Bar sur place



LA BOÎTE DANS LES ÉCOLES



Depuis le début du mois de mars, les écoles de Maurepas accueillent la boîte olympique 2024, symbole de l'élan olympique qui anime la Ville.

Lancée à l'école de la Marnière, la boîte olympique va, comme la flamme qui va parcourir le monde avant de donner le coup d'envoi des JO de Paris, passer d'écoles en écoles afin de recueillir les créations artistiques des écoliers sur le thème de Jeux de 2024, dont les meilleures seront exposées durant l'été.

Des cérémonies de passation de la flamme

Et si, au détour d'une rue, vous croisez un convoi d'écoliers dont les portedrapeaux suivent la boîte olympique, c'est que la passation de la flamme

s'opère. Car, dès que la boîte change d'établissement, une véritable cérémonie se met en place. Lors de la première passation, de l'école de la Marnière vers les Bessières, les élèves de cette dernière avaient organisé un spectacle de danse et de chant, afin de célébrer ensemble l'esprit olympique.

SQY déjà dans une forme olympique !

Alors que les Jeux Olympiques débutent dans une centaine de jours, vous pouvez découvrir les sites Saint-Quentinois qui accueilleront des épreuves lors de sessions de visites. L'opportunité de découvrir les coulisses de ces lieux sur lesquels les yeux du Monde seront bientôt rivés. Rendez-vous au Golf National, à Guyancourt, les 6, 13 et 27 avril, tandis que le Vélodrome National vous accueillera les 13 et 22 mai.

Plus d'infos et inscriptions : sqyetlesjeux.fr/visite-sites-olympiques/

Un jeu vidéo pour une immersion ludique

Et parce qu'il n'y a rien de mieux pour ressentir les émotions des Jeux Olympiques et Paralympiques que d'y participer soi-même, l'agglomération a développé son propre jeu vidéo. Destination Champion est un jeu pédagogique et immersif en ligne destiné aux jeunes âgés de 6 à 15 ans. Bien plus qu'un simple jeu vidéo, il a été conçu sous la forme originale d'un « serious game » pour permettre aux joueurs de développer des compétences et connaissances autour d'un certain nombre de valeurs tout en célébrant les JOP 2024.

Pour y jouer, rendez-vous sur ce site : sqyetlesjeux.fr/destination-champion/



ISABELLE SEVERINO, UNE ATHLÈTE À LA MARNIÈRE



Le 15 mars dernier, les élèves de l'école de la Marnière ont eu l'honneur de recevoir la visite d'Isabelle Severino, gymnaste française aux nombreuses médailles mondiales.

Son palmarès parle pour elle. Double médaillée mondiale, championne d'Europe et 6 fois championne de France. La gymnaste Isabelle Severino est venue passer une matinée à l'école de la Marnière. Elle a répondu aux nombreuses questions posées par les enfants, sur sa carrière, son parcours, et son expérience d'athlète olympique, elle qui a participé aux Jeux d'Atlanta 1996 et d'Athènes 2004.

Isabelle Severino allume la flamme

Et pour partager ses souvenirs avec les élèves, Isabelle n'est pas venu

le mains vides. Médailles autour du cou, témoignages de son incroyable carrière, elle est venue allumer la flamme olympique.

Littéralement, puisque c'est muni de ce vestige des JO d'Athènes en 2004, dont elle fut l'une des relayeuses en France, qu'elle est entrée dans la cour de l'école pour partager son expérience. Les enfants de la Marnière ont pu quant à eux présenter leurs travaux sur le thème de l'olympisme.

Vélotour : TOUS EN SELLES !

Avez-vous déjà roulé dans un musée ? Traverser un bâtiment public à vélo ? Pédaler dans un stade ? Ce concept, c'est celui du Vélotour. Découvrir une ville autrement, en la visitant à vélo.

Pour la première fois, cette initiative conviviale et insolite fait escale à Saint-Quentin-en-Yvelines. Départ le 5 mai depuis l'île des loisirs. Et si le parcours définitif de cette visite roulante n'a pas encore été dévoilé à l'heure où nous écrivons ces lignes, nul doute qu'il fera la part belle aux sites olympiques, comme le Vélodrome National, dont la présence sur le chemin a été confirmée.

Pour découvrir le parcours et vous inscrire, rendez-vous sur le site velotour.fr/saint-quentin-en-yvelines/



Continuons Maurepas !

ON VOUS L'AVAIT PURTANT DIT !

C'est sûrement ainsi que s'intituleront ou s'orienteront les tribunes des groupes d'opposition le mois prochain, en réaction à l'annonce d'une hausse du taux communal de la taxe foncière.

D'aucuns diront qu'il s'agit là d'une augmentation injustifiée, servant à financer les caprices de la majorité, parmi lesquels, sans aucun doute, figurent la police municipale et les dépenses pour la vidéo-protection.

D'autres révéleront ce qu'ils considèrent comme la faillite annoncée par leurs prédictions divinatoires, causée par le coût d'une piscine démesurée, alors

qu'un peu de mastic et d'huile de coude auraient, selon eux, suffi à remettre à niveau notre vieil équipement pour une décennie au moins.

Leur point commun ?

Aucun ne mentionnera la nécessité d'entretien et de modernisation de nos équipements publics. Chacun choisira d'omettre les obligations qui nous incombent, comme celles relatives aux revalorisations salariales des fonctionnaires décidées par l'État. Quant à l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie... un silence assourdissant.

Et il est même probable que l'un d'entre eux n'hésitera pas, comme cela a été le cas lors du débat préparatoire au budget, à soutenir qu'une baisse d'impôt était envisageable.

Il est vrai que, les solutions paraissent plus simples lorsqu'on fait abstraction de certaines difficultés, comme dans leur analyse lunaire de la SEMAU.

Nous, bien que la décision ait été difficile à prendre, avons opté pour la transparence et la cohérence.

En avant Maurepas

UNE LIBERTÉ D'EXPRESSION MÉPRISÉE

La lecture du dernier bulletin municipal est révélatrice. M. Garestier méprise celles et ceux qui ne pensent pas comme lui. On aurait pu penser qu'il avait compris, lui qui traîne des démêlés judiciaires du fait de son attitude agressive et diffamatoire envers ses opposants il y a quelques années. Eh bien, NON. Il persiste et signe.

Il édicte des règles mais ne les respecte pas. Ainsi il s'octroie un espace d'expression libre près de TROIS FOIS SUPÉRIEUR à ce qui est autorisé par SON règlement, fait pour corseter la liberté des autres. Sans gêne.

De même qu'il "rabroue" ses opposants au conseil municipal, qu'il n'organise aucun travail en amont des projets que l'on apprend par la presse, qu'il n'informe pas le conseil municipal des dossiers de la commune, il a l'outrecuidance de disposer du bulletin municipal pour se justifier une fois que le mal est fait ! Nous parlons de la fermeture de la SEMAU (filiale de la commune qui préparait les repas des écoles et des seniors). Il a confié les repas des seniors au privé. Puis il a supprimé l'accueil des entreprises qui était rémunérateur. Puis, il a stoppé les investissements. Puis il a prélevé des dividendes (près de deux millions d'euros) pour boucler le budget de la commune. Usant des plus viles méthodes capitalistes, il a asséché la SEMAU pour mieux la supprimer. Sans aucun respect des personnels qui s'en sont plaints. Une gestion exécrationnelle.

Avec nous pour une vie meilleure.

Pour rejoindre l'équipe En Avant Maurepas
Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou yann.lamothe@sqy.fr
Edite Pires e.pires@maurepas.fr
www.en-avant-maurepas.fr

Maurepas dynamique et solidaire

LES SALARIÉ.ES DE LA SEMAU ATTENDENT TOUJOURS UNE RÉPONSE ?

Une pleine page pour un droit de réponse de la majorité alors que notre tribune est réduite à 1500 signes espaces compris ! Le Maire donne des leçons de gestion, alors qu'il a conduit à la liquidation de la SEMAU dont il a été le PDG rémunéré, pendant 9 ans.

L'activité restaurant inter-entreprises aurait pu encore prospérer après la fermeture de Flunch et de 2 selfs asiatiques dans la zone d'activités.

On voit bien que l'aspect gestion est un faux débat car le projet de l'«Écoquartier des 40 arpents» et son cadre paysager ne pouvaient exister que par la disparition de la SEMAU. Le transfert de la SEMAU sur un autre terrain aurait pu être envisagé dès le lancement du projet de cet éco-quartier, mais le recours au privé était déjà prévu. Décision prise sans concertation des élus d'opposition, juste mis devant le fait accompli lors de la commission d'appel d'offre en novembre 2023. Alors que le maire avait déjà démissionné de la présidence de la SEMAU en juin 2023 !

D'autres villes de la région ont fait le choix de se regrouper pour créer une cuisine centrale en régie comme Magny-les-Hameaux et Trappes (confection et livraison) avec une production mutualisée des repas destinés aux enfants des écoles, des centres de loisirs et des crèches.

Le million d'euros de trésorerie est le fruit du travail des salariés depuis 1990. Après le remboursement du prêt (PGE), et le paiement de leurs maigres primes de départ, pourquoi les salariés ne bénéficieraient-ils pas d'une prime supra-légale ?

Ismâïla Wane, Martine Fayolle et Anne Auzoles
Vos élu-e-s Maurepas Dynamique et Solidaire
Site : www.maurepas-dynamique-et-solidaire.fr
Contact : maurepas.ds@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/maurepasds



CARNET

Bienvenue à

Bilal CAMARA

Eyden SIMAO ALEXANDRE LEAL

Inès MOHAMED ALI

Tous nos vœux de bonheur à

Mouhsine CHRINBOU et Majda BEN-SALEM

Maher TOUIL et Ons NATTAHI

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas légalement automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 1 place Charles de Gaulle – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



(Photo : Monique Lemattre)

Hommage à PIERRE LEMATTRE,

« Pierre LEMATTRE nous a quitté le 6 mars dernier. Né en 1931 dans le Nord, il était un homme aux multiples talents et passions. Après des études brillantes d'ingénieur ENSHV licencié ès sciences, diplômé de l'école d'architecture de Versailles, il s'engage en tant qu'enseignant de vaisseau dans la marine pendant son service militaire puis la guerre d'Algérie.

Il a ensuite consacré sa vie professionnelle à l'horticulture et au paysage. En tant qu'ingénieur de recherches, enseignant et expert international, puis à sa retraite comme président d'associations et de sociétés savante en France et à l'étranger, il a formé des générations d'étudiants à travers le monde.

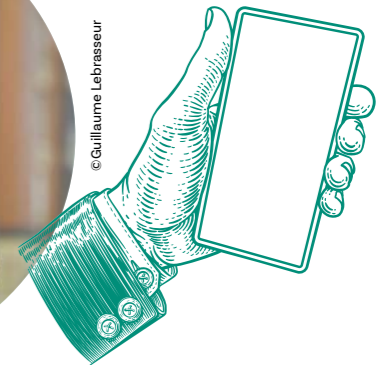
En parallèle, il s'est également investi dans sa ville et dans diverses associations notamment en tant que conseiller municipal, président d'associations horticoles ou encore en étant de ceux qui ont œuvré à la construction de l'Église Notre-Dame.

Membre du comité de Rambouillet de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, il avait coutume d'être présent à chacune de nos commémorations.

Pierre LEMATTRE laisse derrière lui un héritage remarquable de savoir, d'engagement et de dévouement. La commune lui rend hommage. »



©Guillaume Lebrasseur



VOTRE MAIRE EN DIRECT PAR TÉLÉPHONE

Vous avez des questions ? Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires pour mieux comprendre un projet ? Vous souhaitez partager vos idées pour la ville ? Profitez des temps d'échanges avec votre Maire et les élus du conseil municipal.

N'hésitez pas à prendre contact avec le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui. Tous les sujets d'intérêt communal et intercommunal pourront être abordés.

Grégory Garestier vous attend par téléphone.

> MERCREDI 24 AVRIL EN DIRECT DE 18H À 19H

Téléphonez au 01 30 66 54 70

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 1, Charles de Gaulle
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

DÉMARCHES EN LIGNE

www.maurepas.fr





La grande DICTÉE

**Dimanche 28 avril
16h-18h
Salle des fêtes**

**Informations sur maurepas.fr
Inscriptions à partir du 2 avril sur l'espace Citoyen**